Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le 10/09/2026
ID : 038-213801145-20260903-202671-DE

Clonas-sur-Varèze	Département de l'Isère	République française
	N° 2026 - 71	EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
03/09/2026	Budget principal de la commune - Décision modificative n° 1	

Nombre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 17 + 1 pouvoir

L'an deux mil vingt-six, le trois septembre,
Le Conseil Municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au foyer communal 9 Rue du 8 mai 1945, maison communale temporaire, sous la présidence de M. Vincent CHORON, Maire.
Date de la convocation : 28/08/2026.
Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 28/09/2026 par messagerie.

Présents : BASTIEN Yvan. BENALI Jessika. BERNARD Christophe. CHORON Vincent. COMTE Elisabeth. DARDIER Stéphane. DEGAS Sylvie (pouvoir de Ghislaine Fernandes). DEYRIEUX Caroline. DUMAS Christophe. FONTANA Julien. GONCALVES Patrick. LARUE Christelle. LAVIGNE Isabelle. LIBERO Franck. MODRAK Bérénice. MOURLON Jérôme. RIBEYRE Ludovic.
Excusés : FERNANDES Ghislaine (pouvoir à Sylvie Degas). MERNISSI Chakib.

Le pouvoir a été déposé en application de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.
Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Sylvie Degas, secrétaire de séance.

M. le Maire informe le Conseil municipal que le SGC de Roussillon a émis quelques remarques sur le budget principal de la commune et qu'il convient de régulariser les crédits de certains comptes afin de ne pas être pris de court à la fin de l'année.
Il lui précise qu'il convient de régulariser le budget communal 2026 par une décision modificative.
Il lui soumet le projet de cette décision modificative n° 1 pour le budget communal 2026 et lui demande de bien vouloir se prononcer sur celui-ci.

Ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

- ***Décide*** de modifier le budget primitif communal 2026 par décision modificative n° 1 comme ci-après :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	↘ de crédits	↗ de crédits	↘ de crédits	↗ de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6411 : Personnel titulaire		10 000.00 €		
D 6413 : Personnel non titulaire		28 200.00 €		
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch.		8 249.00 €		
D 65311 : Indemnités de fonction (élus)		18 000.00 €		
D 65313 : Cotisations de retraite (élus)		1 112.00 €		
D 65314 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)		2 808.00 €		
D 65568 : Autres contributions		4 500.00 €		
D 65888 : Autres charges diverses de gestion courante		40.00 €		
R 7573621 : Subventions de fonct. BA/régies non dotés de la perso.				72 909.00 €
Sous-Total	***0.00 €***	***72 909.00 €***	***0.00 €***	***72 909.00 €***
Total - Fonctionnement	**72 909.00 €**			**72 909.00 €**
INVESTISSEMENT				
D 238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations		19 881.39 €		
D 204182 : Subv org.publics divers - Bâtiments et installations		28 000.00 €		
D 2131 : Constructions bâtiments publics		30 000 €		
D 2135 : Install. générales, agencements, aménagements des	73 281.79 €			
D 231 : Immobilisations corporelles en cours		25 183.79 €		
R 280415342 : Amort. subv. éts IC - Bâtiments et installations				1 653.00 €
R 2804182 : Amort. subv org.publics divers - Bâtiments et				8 249.00 €
R 238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations				19 881.39 €
Sous-Total	***73 281.79 €***	***103 065.18 €***	***0.00 €***	***29 783.39 €***
Total - Investissement	**29 783.39 €**		**29 783.39 €**	
Total général	**102 692.39 €**		**102 692.39 €**	

- ***Charge*** M. le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès du SGC de Roussillon
- ***Autorise*** M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme, le 7 septembre 2026,

Le Maire,
Vincent CHORON

MAIRIE DE CLONAS SUR VARÈZE 38550

La secrétaire,
Sylvie DEGAS